

Contrat à terme avec dénouement financier sur blé dur

EURONEXT **MATIF**

Euronext a lancé un contrat à terme avec dénouement financier (cash-settled) sur blé dur, complétant ainsi ses contrats existant avec livraison physique.

Avec des prix alimentés par Sitagri Index Services, un administrateur d'indices (Price Reporting Agency) BMR, le contrat offre un prix de référence pour les producteurs, négociants, importateurs et exportateurs, courtiers, industriels, organismes stockeurs et traders.

Ce contrat blé dur est la première référence proposée sur la plateforme cash-settled d'Euronext.



POUR QUI ?

Les producteurs, les centres de stockage, les meuniers, les fabricants de pâtes et les coopératives, par exemple, qui cultivent, stockent et vendent ou achètent du blé dur tout au long de l'année et souhaitent se couvrir contre le risque de prix.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les prix de règlement à l'échéance sont la moyenne arithmétique des prix publiés par Sitagri Index Services pour le mois d'expiration.



Basé sur une évaluation quotidienne

L'indice Sitagri European Durum Wheat (SEDWI) comprend 6 références (3 françaises et 3 italiennes) dans son algorithme pour définir son prix de fin de journée.

- En France : DAP Port-La-Nouvelle, DAP Rouen et DAP La Pallice
- En Italie : DAP Bologne, DAP Altamura et EXW Foggia
- Négociation de prix fixes sur le Carnet d'Ordres Central d'Euronext (COB)
- Quatre échéances de contrat disponibles : septembre, décembre, mars et mai, pour une période de négociation allant jusqu'à deux ans

UNITÉ DE NÉGOCIATION 50 tonnes

DEVISE Euro

UNITÉ DE FLUCTUATION ET VALEUR 0,25€ par tonne (12,5€ par lot)

COMPENSATION Euronext Clearing

PLATEFORME DE NÉGOCIATION Optiq®

MARCHÉ EURONEXT Paris



POURQUOI UTILISER LE CONTRAT À DÉNOUEMENT FINANCIER D'EURONEXT SUR LE BLÉ DUR ?

- Offre un prix de référence réel pour l'industrie du blé dur
- Permet de limiter l'usage des indices de substitution et de négocier en utilisant un vrai prix de référence
- Réduit le risque avec un processus de règlement simple
- Permet de dynamiser son cadre de gestion
- Protège contre les préoccupations de qualité dans un marché de plus en plus volatile
- Offre une plus grande transparence et davantage d'opportunités de négociation
- Utilise les prix fournis par un administrateur d'indices (Price Reporting Agency) conforme au règlement BMR, en accord avec la réglementation européenne sur les indices de référence
- Réduit le risque avec Euronext Clearing comme chambre de compensation

Plus d'informations

Rendez-vous sur euronext.com et contactez commodities@euronext.com



Cette publication est fournie uniquement à titre d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, elle est fournie « en l'état », sans aucune garantie de sorte qu'Euronext ne peut être tenue responsable de l'utilisation directe ou indirecte des informations contenues dans la présente publication. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cette publication ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations à la charge d'Euronext. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés à cette présentation sont la propriété entière et exclusive d'Euronext. Aucune partie de cette présentation ne saurait être redistribuée ou reproduite sans l'accord préalable écrit de Euronext.

Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant euronext.com/terms-use.

© 2024, Euronext N.V. - Tous droits réservés.